



AVIS D'APPEL A CANDIDATURES

L'Ecole de L'Hôtellerie et du Tourisme de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (EHT-CEMAC) est une Institution Spécialisée de Formation de la Commission de la CEMAC ayant son siège à Ngaoundéré en République du Cameroun. L'Ecole avec son arrimage au système Licence Master Doctorat (LMD), a pour missions principales :

- ✓ la formation, le Perfectionnement, le recyclage et la spécialisation des personnels des métiers de l'hôtellerie et du tourisme ;
- ✓ l'appui au développement des métiers de l'hôtellerie et du tourisme sous forme de service de consultant ;
- ✓ la promotion de la recherche dans les métiers de l'hôtellerie et du tourisme ;
- ✓ l'expertise spécifique aux Institutions et aux Etats membres de la CEMAC en matière d'hôtellerie et de tourisme.
- ✓ le développement des partenariats avec d'autres institutions similaires de formation pour augmenter l'accessibilité à la formation des cadres techniques.

Elle participe en tant que de besoin et suivant les modalités fixées de manière conjointe par ses instances compétentes, à l'évaluation des formations dans les métiers de l'hôtellerie et du tourisme dispensées dans les Institutions privées d'enseignement, conformément aux lois et règlements en vigueur dans chaque Etat membre.

Afin de lui permettre de réaliser ses missions, conformément aux textes communautaires en vigueur, elle se propose de **pourvoir au poste de Chef de Division des Ressources Humaines et de la Solde**

I- CONDITIONS DE RECRUTEMENT DU CHEF DE DIVISION DES RESSOURCES HUMAINES ET DE LA SOLDE

Pour faire acte de candidature, les intéressés devront remplir les conditions suivantes :

- 1) Etre ressortissant de la République du Congo;
- 2) Jouir de ses droits civiques et être de bonne moralité ;
- 3) Etre âgé de 50 ans au plus au 1^{er} janvier 2019 ;
- 4) Fournir, préalablement à son engagement les documents ci-après :
 - ✓ Une demande manuscrite adressée à Monsieur le Directeur Général de l'EHT-CEMAC ;

- ✓ Des copies certifiées conformes des diplômes, titres universitaires et références professionnelles dûment légalisées par les autorités compétentes ;
- ✓ Un curriculum vitae ;
- ✓ Un certificat de nationalité ou tout autre document équivalent ;
- ✓ Un extrait certifié d'acte de naissance, ou de jugement supplétif ;
- ✓ Un extrait de casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois ;
- ✓ Une fiche de l'historique du Candidat dûment remplie à retirer au Cabinet du Directeur Général de l'EHT ou à télécharger dans le site web : www.ehtcemac.com ;
- ✓ Deux photos 4x4 datant de moins de trois (03) mois.

- 5) Satisfaire, devant les médecins agréés par l'autorité compétente, aux visites médicales d'aptitude au poste envisagé.
- 6) Au cas où la candidature est retenue, le dossier sera complété par une décision de détachement, si l'intéressé est fonctionnaire de l'Etat congolais.
- 7) Le défaut de production ou la falsification des documents ci-dessus énumérés, entraîne le rejet de la candidature. De plus, la falsification de l'une quelconque de ces pièces constitue, quelle que soit la date à laquelle elle a été constatée, un motif de licenciement sans préavis, ni indemnité, et ce, sans préjudices des poursuites judiciaires éventuelles.

II- MISSION ET PROFIL DU CHEF DE DIVISION DES RESSOURCES HUMAINES ET DE LA SOLDE

A. Mission : Contenu du Poste

Elle est placée sous la responsabilité d'un Chef de Service. A ce titre, il a pour attributions de :

- instruire les dossiers de recrutement du personnel ;
- centraliser et tenir à jour le fichier du personnel ;
- gérer les emplois ouverts annuellement ;
- gérer la carrière professionnelle des fonctionnaires et agents ;
- proposer et mettre en œuvre le plan de formation du personnel ;
- proposer des méthodes de nature à améliorer la qualité du travail ;
- appliquer les règles et procédures de gestion du personnel ;
- préparer la solde du personnel et la transmettre à la Division comptable, Budget et Matériel ;
- gérer la documentation et les archives ;
- instruire les dossiers disciplinaires du personnel ;
- produire le rapport financier périodique et les états exigibles.

Le Chef de Service est nommé par le Directeur Général après avis du Conseil d'Administration.

B. Profil du Directeur de la Formation Professionnelle

1) Formation universitaire :

Diplôme : Etre titulaire d'un diplôme d'études supérieures (Bac + 3ans au minimum) dans les domaines ci-après :

- Droit,
- Economie,
- Psychologie,
- Gestion de ressources humaines et financières

Langue : bonne maîtrise du français, bonne maîtrise de l'anglais et/ou de l'espagnol souhaitée.

2) Expérience professionnelle

- Expérience cumulée d'au moins trois (3) ans dans l'Administration publique ou privée

3) Compétences techniques de base :

Savoir :

- Maîtrise de tous les domaines de la gestion des ressources humaines : formation, recrutement, droit social, paie, ...
- Bonne culture financière et économique
- Bonne connaissance des activités des Institutions Spécialisées communautaires de formation

Savoir-faire :

- Maîtrise des outils informatiques et des logiciels RH
- Maîtrise de l'anglais à l'oral et à l'écrit

4) Compétences associées

- Aisance relationnelle
- Souplesse
- Sens de la communication
- Capacités d'analyse
- Force de conviction
- Organisation
- Pragmatisme
- Discrétion.

III- DEPOT DE DOSSIER DE CANDIDATURE

Les dossiers complets seront envoyés par courrier postal ou électronique au plus tard le 31 janvier 2019 à 15 heures 30 mn au Cabinet du Directeur Général de l'EHT-CEMAC de Ngaoundéré République du Cameroun.

Les enveloppes contenant le dossier complet de chaque candidat porteront la mention « RECRUTEMENT DU CHEF DE DIVISION DES RESSOURCES HUMAINES ET DE LA SOLDE A L'EHT-CEMAC ». Elles doivent parvenir au siège de l'Ecole de l'Hôtellerie et du Tourisme de la CEMAC sis à Ngaoundéré à l'adresse suivante : Direction Générale de l'EHT-CEMAC BP 113 Email : ehtcemac@yahoo.fr site web : www.ehtcemac.com Ngaoundéré, République du Cameroun.

Fait à Ngaoundéré, le 03 DEC 2018

Le Directeur Général



[Signature]
Alphonse MBANGA IBATA